

OFFRE D'EMPLOI

La Haute École Louvain en Hainaut –

Département Arts, Business et Communication recrute un.e

Maitre-Assistant.e OU Maitre de Formation Pratique dans le cadre du cours d'Action Culturelle (BLOC 1) – (H/F/X)

Appel **interne et externe** à candidatures

1. Description de la mission

Pour l'année académique 2025-2026, il est procédé au recrutement d'un.e enseignant.e pour le cours d'Action culturelle de bloc 1 au sein du bachelier Communication.

Le présent document constitue le cahier des charges. Ce cours est dispensé en Bloc 1 au Q1 et au Q2 (Unité d'Enseignement 118 comprenant une seule AA) : l'Activité d'Apprentissage Animation socioculturelle 1 (3ECTS) équivaut à 30 heures de cours.

Objectifs du cours :

Ce cours vise à initier les étudiants de Bloc 1 en Communication - pour certains peu familiarisés - à la compréhension, à la richesse et à la diversité du champ culturel à travers une pédagogie active, participative et immersive.

L'objectif est de favoriser une première rencontre avec les enjeux de l'action culturelle :

- en donnant le goût de la découverte, de la créativité et des métiers de l'action culturelle ;
- en éveillant leur curiosité ;
- et en donnant des clés de compréhension du champ culturel.

La mission de l'enseignant sera de :

- concevoir un programme accessible, tout en posant les premières bases de réflexion critique sur la culture et ses formes en incluant les notions théoriques fondamentales.
- développer des activités pédagogiques variées : ateliers, sorties culturelles, rencontres avec des professionnels du métier, projets collectifs, mises en situation, partage d'expérience, débats...
- créer un espace d'apprentissage participatif qui favorise une posture active et réflexive chez l'étudiant afin qu'il puisse être acteur de la culture, pas seulement un spectateur.
- encourager l'exploration de disciplines et de pratiques culturelles et artistiques diverses.

La pédagogie est laissée à l'initiative de l'enseignant. Son programme comportera des pratiques pédagogiques dynamiques (*) et apports théoriques accessibles. Ces notions permettront aux étudiants d'acquérir une culture de base et un vocabulaire commun.

Des supports de cours (qui peuvent prendre des formes diverses) seront proposés aux étudiants et devront être placés sur ConnectED, la plateforme en ligne de la HELHa.

Concrètement, l'enseignant.e répondra à différentes tâches, outre le fait de prester le cours :

- Préparer l'évaluation et communiquer les résultats.
- Participer aux conseils de classe et délibérations, à la consultation des copies d'examens et aux réunions générales de l'équipe.
- Participer à la journée portes ouvertes.
- Collaborer avec les autres enseignants de la filière action culturelle du bachelier.

L'enseignant.e pourrait également superviser des étudiants de bloc 1 en stage. (estimation de 10 heures – encore à confirmer).

2. Profil recherché

- Vous êtes titulaire d'un Master (licence) ou Bachelier (graduat) dans l'un des domaines suivants :
 - Médiation culturelle / Action culturelle / Gestion de projets culturels ;
 - Arts du spectacle, arts visuels, ou disciplines artistiques, avec un volet de médiation.
- Avoir une expérience de terrain dans le domaine de l'action culturelle, de la médiation culturelle (au moins de 5 ans) et de la transmission (formation, ateliers...) ;
- Maîtriser les principales notions théoriques liés à la culture et à ses enjeux et capacité à les vulgariser ;
- Etre capable de concevoir des pédagogies actives (apprentissage par projet et co-construction) et de donner du sens aux apprentissages ;
- Avoir des compétences en gestion de groupe, gestion de projet et communication ;
- Faire preuve d'esprit d'équipe, d'ouverture, bienveillance et dynamisme.

3. Contrat

Membres du personnel de la HELHa :

le type de contrat et la rémunération seront examinés en fonction du statut actuel

- **Régime de travail** : temps partiel (30 heures, dispensées au Q1 et Q2)
- **Fonction** : Maître-Assistant OU Maître de Formation Pratique
- **Hiérarchie** : sous l'autorité du directeur aux enseignements
- **Echelle barémique** : 501 (ou 502 si CAPAES - 346 (ou 849 si CAPAES)
- **Type de contrat** : à durée déterminée du 14 septembre 2025 jusqu'au 13 septembre 2026, avec possibilité de reconduction si la personne convient – le statut est à évaluer en fonction du profil du candidat.
- **Lieu de travail** : HELHa, campus de Tournai

4. Dépôts des candidatures

Pour être prise en compte, toute candidature doit être composée :

- D'une lettre de motivation
- D'un curriculum vitae actualisé,

- D'une copie du diplôme requis,
- D'une présentation en une page du dispositif pédagogique envisagé pour ce cours (contenu, démarches d'apprentissage et évaluation) ;

et sera adressée à Alice NOIRET, Directrice des Ressources Humaines, par courrier électronique à recrutement@helha.be , avec pour objet du mail : **25-089 MA MFP Action Culturelle**

Date limite d'introduction des candidatures : jeudi 3 juillet 2025 inclus

5. Procédure de sélection

- Une présélection sera faite sur la base des dossiers de candidatures ;
- Les candidats retenus seront invités à participer à un entretien de sélection sur le campus de Tournai qui se déroulera au plus tard le 10 juillet 2025.